

## Associations : Dossier de demande de subvention municipale pour 2023

**A renvoyer impérativement au plus tard le 21 novembre 2022 à la mairie de Joigny  
avec l'ensemble des pièces indiquées**

Adresse de la mairie de Joigny : 3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

**Nom de l'association :** \_\_\_\_\_

**Montant de la subvention demandée :** \_\_\_\_\_

première demande de subvention ou  renouvellement d'une demande de subvention

**Rappel : Les champs mentionnés d'une (\*) sont impératif.**

Liste des pièces à joindre à votre dossier

### Pièces obligatoires :

- Questionnaire ci-dessous complété (pages 2 à 5)
- Compte de résultat du dernier exercice clos (pages 6 et 7)
- Projet de budget 2023 (pages 8 et 9)
- Tableau des avoirs (page 10)
- P-V de la dernière assemblée générale'
- Le rapport d'activité présenté lors de la dernière assemblée générale'
  
- Un RIB (indispensable)**

### Pièces complémentaires à fournir seulement s'il s'agit d'une première demande:

- Déclaration de l'association à la (Sous-) Préfecture ou au J.O.
- Copie des statuts de l'association



### Questionnaire

Adresse du siège social :

Adresse Mail :

Site web :

N° de SIRET (14 CHIFFRES) : [sirene-associations@insee.fr](mailto:sirene-associations@insee.fr) (adresse mail pour solliciter votre numéro de Siret)

Date de publication au JO ou à la préfecture:

Nom de la personne à contacter si nécessaire :

Son adresse :

Son Mail :

Son Téléphone :

Objet de l'association tel qu'il figure dans les statuts

#### Domaines d'intervention

- Anciens combattants
- Culture  Social
- Economie  Sports
- Enseignement  Loisirs
- Environnement  Autres

#### Territoires d'intervention

COMMUNES	QUARTIERS



**L'association a-t-elle du personnel salarié ?**

OUI

NON

Si oui, complétez le tableau suivant :

Effectif total des salariés	Temps plein	Temps non complet

**L'Association utilise les services municipaux pour :**

La mise à disposition d'un local	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
La fourniture ou l'organisation de vins d'honneur	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'assistance technique gratuite des personnels municipaux lors de manifestations.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

**A quelles manifestations communales l'association a-t-elle participé en 2022?**

-
-
-
-
-
-

**Vos permanences et activités hebdomadaires en 2022**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Interlocuteur						
Horaires						



**(\*)ACTIVITES DE L'ASSOCIATION (Réalisations particulières au cours de l'année écoulée 2022)**

Empty rectangular box for reporting activities.

**(\*)OBJECTIFS ET PROJETS POUR 2023JUSTIFIANT VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION**

Empty rectangular box for reporting objectives and projects.

## ÉLÉMENTS DE CLÔTURE DU COMPTE DE RÉSULTAT

### DERNIER EXERCICE COMPTABLE VALIDE EN ASSEMBLEE GENERALE 2022

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>60 Achats</b>		<b>70 Ventes</b>	
eau, gaz, électricité		Produits de manifestations	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		Autres ventes (à préciser)	
Fournitures de bureau			
Autres achats (à préciser)			
<b>61 Services extérieurs</b>		<b>74 Subventions</b>	
Locations et charges locatives		Subv. ville de Joigny	
travaux d'entretien et de réparation		Subv. autres communes	
prime d'assurance		Subv. conseil général	
documentation		Subv. conseil régional	
Autres (à préciser)		Subv. Europe	
<b>62 Autres services extérieurs</b>		Subv. Etat	
honoraires, rémunérations d'intermédiaires, personnel extérieur		Autres aides publiques (à préciser)	
publicité -publications		Aides de partenaires privés	
transports pour activités et animations		<b>75 Produits de gestion courante</b>	
missions et réceptions, déplacements		Cotisations	
Formation		Autres (à préciser)	
Frais, téléphone, internet		<b>76 Produits financiers</b>	
Autres (à préciser)		Intérêts des livrets et placements, autres	
<b>63 Impôts et taxes</b>		<b>77 Produits exceptionnels</b>	
Impôts, taxes		produits exceptionnels (à préciser)	

Suite du tableau précédent Bilan 2022

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
<b>64 Frais de personnel</b>			<b>78 Reprises sur provisions et amortissements personnel</b>		
salaires bruts			Reprises sur amortissements		
charges sociales de l'employeur			Reprises sur provisions		
autres charges de personnel					
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>					
Autres charges de gestion courante (à préciser)					
<b>66 Charges financières</b>					
Charges financières					
<b>67 Charges exceptionnelles</b>					
Charges exceptionnelles (à préciser)					
<b>68 Dotations aux amortissements et provisions</b>					
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
<b>Total charges du dernier exercice clos</b>			<b>Total produits du dernier exercice clos</b>		

**Si vos assemblées générales ont lieu après la date butoir de retour de vos dossiers.  
Pensez à nous le mentionner.**

## BUDGET PREVISIONNEL POUR 2023

BUDGET PREVISIONNEL POUR 2023			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>60 Achats</b>		<b>70 Ventes</b>	
eau, gaz, électricité		Produits de manifestations	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		Autres ventes (à préciser)	
Fournitures de bureau			
Autres achats (à préciser)			
<b>61 Services extérieurs</b>		<b>74 Subventions</b>	
Locations et charges locatives		Subv. ville de Joigny	
travaux d'entretien et de réparation		Subv. autres communes	
prime d'assurance		Subv. conseil général	
documentation		Subv. conseil régional	
Autres (à préciser)		Subv. Europe	
<b>62 Autres services extérieurs</b>		Subv. Etat	
honoraires, rémunérations d'intermédiaires, personnel extérieur		Autres aides publiques (à préciser)	
publicité -publications		Aides de partenaires privés	
transports pour activités et animations		<b>75 Produits de gestion courante</b>	
missions et réceptions, déplacements		Cotisations	
Formation		Autres (à préciser)	
Frais, téléphone, internet		<b>76 Produits financiers</b>	
Autres (à préciser)		Intérêts des livrets et placements, autres	
<b>63 Impôts et taxes</b>		<b>77 Produits exceptionnels</b>	
Impôts, taxes		produits exceptionnels (à préciser)	



CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
<b>64 Frais de personnel</b>			<b>78 Reprises sur provisions et amortissements personnel</b>		
salaires bruts			Reprises sur amortissements		
charges sociales de l'employeur			Reprises sur provisions		
autres charges de personnel					
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>					
Autres charges de gestion courante (à préciser)					
<b>66 Charges financières</b>					
Charges financières					
<b>67 Charges exceptionnelles</b>					
Charges exceptionnelles (à préciser)					
<b>68 Dotations aux amortissements et provisions</b>					
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
<b>TOTAL DES CHARGES 2023</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS 2023</b>		

**Pensez à nous joindre vos devis pour vos perspectives d'achats de matériels.**

**IMPORTANT** : tableau ci-dessous à compléter IMPERATIVEMENT sinon le dossier ne pourra pas être étudié

<b>Avoirs de l'association à la date de la présente demande de subvention – <u>novembre 2022</u></b>	
Compte(s) courant(s)	
Epargne (livrets)	
Espèces	
Autres (précisez)	
TOTAL	

**Rappel :**

**Il est impératif de joindre un RIB ou un RIP au présent dossier, même si vous en avez déjà fourni un l'année précédente.**

Je soussigné(e),

Représentant légal de l'association,

Certifie exactes les informations figurant dans ce dossier, en particulier les comptes du dernier exercice clos, le tableau des avoirs ci-dessus et le budget 2023.

Fait à

Date :

Signature

Conformément à l'article 32 de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les informations communiquées sont nécessaires afin de fournir les réponses et/ou les services adaptés à la demande et sont exclusivement destinées aux services en charge de répondre à la demande. Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, ainsi qu'aux dispositions prévues par le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 entré en application à compter du 25 mai 2018, l'association bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui la concernent. Elle bénéficie en outre d'un droit à la limitation d'un traitement la concernant ainsi qu'à la portabilité de ses données. Elle peut également, pour motifs légitimes, s'opposer à ce que ses données fassent l'objet d'un traitement. Ces droits peuvent être exercés sur simple demande, soit par voie électronique en écrivant à : [mairie@ville-joigny.fr](mailto:mairie@ville-joigny.fr) soit par courrier postal en écrivant à l'adresse suivante : Monsieur le Maire - hôtel de ville - BP 210 - 89306 Joigny cedex Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit. Ce justificatif ne sera pas conservé au-delà du temps nécessaire à l'exercice du droit demandé.